



SAISON 2020-2021
Avenirs/Natathlon
ROC



N° de Licence :
 Nom : Prénom : Sexe : M / F
 Date de Naissance : / / Lieu : Nationalité :

Coordonnées des parents ou responsable légal

Nom (si différent du nom de l'enfant) :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél. maison : Tél. portable 1 : Tél. portable 2 :
 E-mail :

J'accepte de recevoir des documents du club par e-mail
 Parents, êtes-vous officiel ? **NON A B C** Si non, voulez-vous le devenir ? **Oui NON**
 Etes-vous prêt à donner de votre temps pour certaines compétitions : **Oui Non**

HORAIRES Pour cette saison, vos horaires* seront les suivants :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Le nageur est dans l'obligation de venir au moins 4 fois par semaine
17h00-18h30	17h00-18h30	13h30-15h00	17h00-18h30	17h00-18h30	

* Les horaires ci-dessus sont indicatifs (sous réserve de modification de nos créneaux d'utilisation des piscines par la mairie de Royan.)

Attention Les parents ne sont pas autorisés à venir sur le bassin.

PAIEMENT (uniquement par chèque (s)) # Sur le tarif d'adhésion initial

Chèque(s) à l'ordre de ROC Natation, daté(s) du jour d'inscription (interdiction d'antidater). Maximum de 4 chèques par adhérent dont le premier d'un montant minimum de 50 € et les deux autres de la différence à votre convenance.			Prénom
	1er adhérent 170 euros		
	2ème adhérent - 20 euros#		
	3ème adhérent - 40 euros#		

Pour une meilleure gestion des dossiers, nous vous remercions de bien vouloir établir un règlement par adhérent (pas de cumul).

Titulaire du ou des chèques (s) : Nb de chèques :

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e),..... donne l'autorisation à ROC Natation à prendre des images de l'adhérent, et de les utiliser et/ou diffuser (sur son site Internet, expositions de photo, diaporamas, journal du club, médias.....)

Refus du droit à l'image Acceptation du droit à l'image

Fait à..... Le.....
 Signature (du représentant légal pour les mineurs)

La cotisation ne peut donner lieu à remboursement après enregistrement du dossier par le club, sauf en cas de problème médical grave, dûment justifié par un certificat médical d'un médecin, entraînant l'arrêt total et définitif, et en cas de force majeure justifié. (cf règlement intérieur)

Disposition relative au certificat médical :
Vous êtes priés de vous référer aux informations présentées dans le Formulaire de Licence de la Fédération Française de Natation que vous devez joindre au dossier d'inscription

- JOINDRE**
- 1 Certificat médical d'aptitude à la pratique de la natation en compétition
 - Vos chèques de règlement
 - Le formulaire FFN 2020-2021
 - Règlement intérieur signé
 - Cette fiche de renseignement dûment remplie (le droit à l'image)

